Bourses d'excellence décernées

. . . à l'U. Laurentienne

Hebdomadaire français et catholique au service du Nord-Ontario

L'AMI DU PEUPLE

"Je crains Dieu, cher Abner et n'ai point d'autre crainte" - Racine

VOL. XXII — No. 13   Sudbury, Ont., le 24 septembre, 1964   le numéro: 10 cents

Le Comité des bourses du Sénat Académique de l'Université Laurentienne de Sudbury, nous communique que 25 bourses d'excellence ont été décernées comme suit:—

La bourse "Ralph D. Parker" de $1,000 et la bourse "Thomas D. Edward de $500, à Aurèle Bouchard du Collège du Sacré-Coeur de Sudbury.

La bourse "R.J. Askin" de $1,000, et la bourse "Mina Bayne "Parker" de $500, à Judith McMillan de l'Ecole Secondaire d'Espanola.

La bourse "Carl J. Sanders" de $1,000 et la bourse "Emile Bouvier" de $500, à Robert Sogsworth de l'école Secondaire de Timmins.

Une bourse du ministère des Affaires universitaires de $1,000, et une bourse de l'Université de $450, à Ronald C. Bender de l'école Secondaire de Timmins.

Une bourse du Ministère des Affaires universitaires de $1,000, et une bourse de l'Université de $450, à Judith Teneycke du Nickel District Institute de Sudbury.

Une bourse du Ministère des Affaires Universitaires de $1,000, et une bourse de l'Université de $450, à Claire Dorval du Collège Notre-Dame de Sudbury.

Onze bourses de $500, chacune du Ministère des Affaires Universitaires à Roy J. Savard, Richard Bonin et Marcel Myre du Collège Sacré-Coeur; Heather Dickie, Robert Del Frate et James D. Klotz de l'Ecole Secondaire de Sudbury; Eileen Wallace du Nickel District Collegiate Institute de Sudbury et Allan Scruton de North Bay, Normand Duern du Collège St-Charles; Carmen Gauthier de l'Ecole Secondaire de Sturgeon Falls; Germaine Grenier de l'Ecole Secondaire d'Iroquois Falls.

Cinq bourses de $300, chacune du Ministère des Affaires Universitaires à Diane Victoria Davidson et Margaret O'Neil du Nickel District Collegiate Institute de Sudbury; Ronald Wolfgram de l'Ecole Secondaire de Copper Cliff; Bryan Foran du Collège St-Charles; Sheila Rodger de Mont St-Joseph du Sault-Ste-Marie.

Le Secrétariat.

LE CARDINAL LEGER AU CONCILE:

"L'homme d'aujourd'hui, rejetant toute forme de paternalisme, a une notion nouvelle de l'obéissance"

Lundi dernier, le cardinal Léger avait fait un intervention au cours de l'étude du schéma sur "la fonction pastorale des évêques dans l'Eglise", pour inviter les évêques à renouveler la conscience qu'ils ont du monde contemporain et à transformer et adapter certains aspects de leur mode habituel d'enseigner et de gouverner. Cette intervention lui avait d'ailleurs valu des applaudissements.

"Le Concile, avait-il dit, devrait nous aider à prendre vivement conscience du fait que les hommes auxquels nous devons présenter le message évangélique sont très différents de ceux que nous avons connus même dans un passé récent, et qu'ils continuent de se transformer constamment dans un monde lui-même toujours changeant."

Homo Technicus

"L'homme d'aujourd'hui, avait-il ajouté, est l'"homo technicus", son esprit et son âme sont transformés par les techniques dont il dépend. Il a un [illegible] en face de la religion comme devant l'autorité qui le propose. Il est pétri de sens critique et il exige de toute autorité, même de l'autorité religieuse, une réelle compétence. En matière religieuse, il n'a de respect que pour ce qui est vrai et authentique. C'est pourquoi, d'ailleurs, il ne donne sa confiance qu'à ceux qui sont les témoins véritables et les ministres humbles du Christ et de son Evangile.

Rejetant toute forme de paternalisme, il a une notion nouvelle de l'obéissance: celle - ci doit lui permettre de prendre ses propres responsabilités."

Le cardinal Léger a ensuite insisté sur la nécessité pour les évêques d'adapter leur manière d'enseigner. Si nous prêchons souvent dans le désert, a-t-il dit, c'est principalement parce que la langue ecclésiastique est anachronique, abstraite, coupée de la vie, toute empreinte parfois d'une fausse prudence. Nous devons enseigner le mystère authentique et intégral du Christ et veiller à ce que les points de doctrine secondaires comme les dévotions particulières ne prennent pas la place de l'essentiel. Et cet enseignement doit être humble et éviter de trancher ce qui n'est pas de la compétence de l'Eglise.

Gouvernement du Diocèse

Plaidant enfin pour la nécessité d'une adaption dans le gouvernement du diocèse, le cardinal Léger a insisté sur l'opportunité de renover la curie diocésaine pour en faire un instrument vivant de l'Eglise locale. Il faudrait donc procéder, dans le code de droit canonique, à une revision juridique du chapitre diocésain.

"Le gouvernement ordonné d'un diocèse requiert qu'il y ait une continuelle communication entre l'évêque, ses fidèles et ses prêtres", de faire observer le cardinal. "Il arrive souvent que les fidèles nous reprochent notre méconnaissance des conditions dans lesquelles ils vivent, et la difficulté qu'ils éprouvent à dialoguer avec nous. D'autre part, les orientations que l'évêque veut donner sont souvent ignorées parce que les moyens ne sont pas mis en oeuvre qui puissent leur faire atteindre tous ceux qu'elles concernent."

Le cardinal Léger a de nouveau demandé, comme il l'avait fait l'an dernier, que les évêques renovent l'aspect extérieur de leurs personnes. Il souhaite que ce schéma formule quelques principes sur le style de vie des évêques, sur les appellations qu'on leur donne et sur les vêtements et les insignes épiscopaux.

THIERRY LA FRONDE, c'est à la fois le nom du héros et le titre d'un nouveau roman d'aventures présenté tous les samedis soir à 8 heures, au réseau français de télévision de Radio-Canada. Thierry la Fronde, incarné par Jean-Claude Drouot, se fait le défenseur des faibles et des opprimés et le redresseur de torts.

Nouveaux services postaux pour certaines régions du Nickel Belt

SUDBURY — Me O.J. Godin, M.P. (Nickel Belt) nous communique l'institution prochaine de deux nouveaux services postaux dans la région de Nickel Belt.

A St-Charles, Ontario, la construction d'un nouvel édifice fédéral pour le bureau de poste sera d'un avantage précieux pour la région et rendra un service amélioré à la population.

A Hanmer, Ontario, les instructions nécessaires sont émises pour l'ouverture d'un second dans le magasin général de monsieur René Gauthier, quelques trois milles à l'ouest. Le premier maître de poste sera monsieur René Gauthier et ce bureau sera identifié sous le nom de Val Thérèse. Ceci donnera également un meilleur service aux habitants de la région.

Le député Godin annonce également un prolongement de la route rurale no. 1 de Whitefish, Ontario, pour desservir dans des boîtes groupées et individuelles soixante-six familles qui demeurent à l'est du bureau de poste de Whitefish jusqu'à la résidence de Mme N. Leblanc.

Sept éléments de boîtes groupées seront installés à l'intersection des rues suivantes: Chemin Graham et Paul, Paul et Anthony, Connie et chemin Graham, Caroline et chemin Graham, Caroline et Paul, Leblanc et chemin Graham.

ANDREW THOMPSON LE NOUVEAU CHEF DES LIBERAUX DE L'ONTARIO

TORONTO — Andrew Thompson est devenu en fin de semaine le nouveau chef du parti libéral ontarien, l'emportant au sixième tour de scrutin sur son plus proche adversaire, Charles Templeton.

Au départ, M. Thompson faisait face à six autres aspirants qui ont tous été éliminés à mesure que se déroulaient les tours de scrutin. Immédiatement après son élection, le nouveau chef libéral a demandé au parti de se rallier derrière lui" en vue de la prochaine victoire sur le parti conservateur de M. Robarts".

M. Templeton a tenu tête à M. Thompson jusqu'à la fin après avoir lui-même éliminé au cinquième tour le favori d'avant le congrès, Robert Nixon. Ce dernier n'a pas obtenu au premier tour l'appui qu'on prévoyait mais il a néanmoins amélioré sa position jusqu'au cinquième tour alors que M. Templeton l'a battu par une majorité de 27 votes.

Au sixième tour, M. Thompson a recueilli 772 votes contre 540 pour M. Templeton. Ce dernier, qui a démissionné d'un important poste au "Toronto Star" pour briguer les suffrages, a été la grande surprise du congrès. Il y a quelques mois, il était défait à une élection partielle dans le comté de Toronto Riverdale et annonçait à ce moment qu'il n'était plus candidat à la direction du parti. Changeant ensuite d'avis, il entrait de nouveau dans la lutte qui faillit le mener à la direction de son parti.

Le nouveau chef libéral n'est âgé que de 39 ans. Il a bénéficié durant toute sa campagne de l'appui du ministre fédéral des

Finances, M. Walter Gordon, qui représente au fédéral le même comté que M. Thompson au provincial, Toronto - Dovercourt. Travailleur social de profession, M. Thompson est considéré comme un solide "débater" et une personnalité extrêmement attachante.

Après sa désignation à la direction du parti libéral, il a fait une première déclaration: "Je gagnerai la prochaine élection provinciale!"

INDISPENSABLE

TORONTO — M. Floyd S. Chalmers, président de Maclean-Hunter Publishing Company, affirme qu'un jour tous les dirigeants supérieurs des entreprises nationales devront savoir le français et l'anglais. S'adressant en français aux membres du club français Berlitz, M. Chalmers a dit que le Canada aurait été, depuis longtemps englouti par les Etats - Unis si le pays n'avait pas eu la culture française, à côté de la culture anglaise.

R. Choquette à Sudbury

ON EXAGERE SUR LE SEPARATISME

SUDBURY — On donne au séparatisme une importance qui est hors de toute proportion, a déclaré ici M. Robert Choquette, de Montréal, poète, auteur et co-président de la Société canadienne du centenaire, au cours d'une entrevue.

M. Choquette, qui assume la direction de la Société conjointement avec M. John Fisher, d'Ottawa était de passage à Sudbury en vue de prononcer une allocution devant le Canadian Club.

Le Canadien français de façon générale est un être pondéré et réfléchi, a-t-il ajouté.

"Certes il y a quelques têtes chaudes, a poursuivi M. Choquette mais il en est ainsi dans tous les pays."

AU ROYAUME de la femme

EN PARLANT DU COTON

Les vêtements les plus pratiques pour braver le mauvais temps, seront, cet automne, des manteaux et costumes réalisés dans un nouveau coton à l'aspect de cuir véritable. Ils ont le même grain que le vrai cuir et en plus les qualités d'entretien facile qui sont communes aux tissus tout coton. Ils acceptent l'eau, le savon et jusqu'au repassage.

Tissu pratique, ayant grande allure, le coton aspect cuir est déjà utilisé pour des manteaux de toutes sortes, des costumes et des vêtements sport coordonnés.

Si vous voulez être à l'avant-garde de la mode cet automne... achetez un manteau en coton simili - cuir, mais choisissez - le surtout dans la couleur vedette de la maison . . . le rouge vin . . . et de coupe "Caban", légèrement ajustée.

Le nouveau coton à l'aspect cuir devient également le favori pour les vêtements d'enfants, d'hommes, ainsi que pour les accessoires et les garnitures.

Comme tous les cotons 100%, ce nouveau tissu ne demande aucune précaution spéciale. Les vêtements peuvent être lavés à la machine ou nettoyés à sec selon les méthodes ordinaires . . . tout dépendant de la doublure. Les taches peuvent disparaître avec un linge humide ou avec un dissolvant. Même le repassage ne ternira pas le lustre naturel du tissu. Par suite de fini spécial à la Silicone, le coton à l'aspect cuir est rebelle à l'eau et cependant confortable puisqu'il respire.

Produit en Italie, ce nouveau tissu, désigné sous le nom "LETHAKIN", est disponible dans toute une palette de couleurs. Il ne fait aucun doute qu'il sera le plus recherché parmi tous les tissus de la saison.

La maîtresse de maison qui se décide à changer la décoration de son intérieur découvrira que le coton est son meilleur ami.

Jamais les tissus de coton n'ont été aussi beaux, ni aussi pratiques. Tout d'abord au point de vue couleurs . . . . Le choix est immense, depuis les teintes les plus claires et lumineuses jusqu'aux plus foncées. Associer des tons unis avec des motifs

sera donc pas un problème. Du géométriques ou imprimés ne reste les ensembliers facilitent encore le choix de la cliente en groupant des nuances et en faisant des combinaisons heureuses.

Question texture, pas de souci non plus. Que la maîtresse de maison recherche des tissus aussi fins que le voile ou aussi gros que le velours . . . le coton dit "présent".

En un mot, quand on parle de coton, il est question d'un tissu parfait . . . Il se lave à merveille et de plus, offre maintenant l'avantage de fins qui facilitent encore son entretien et par conséquent en font un tissu idéal pour les recouvrements de meubles, les housses et les tentures.

C'est dans la maison que le coton sera roi cet automne et les résultats obtenus grâce à son emploi rempliront de joie le coeur des décorateurs.

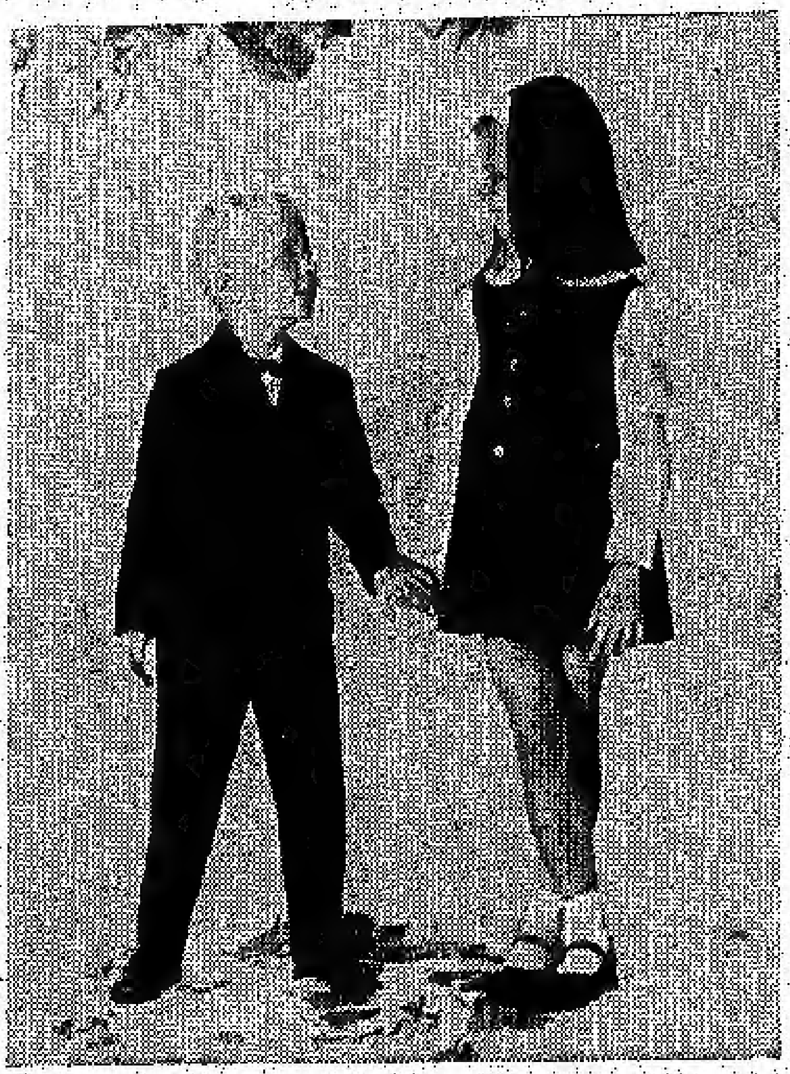

Le premier signe de l'automne dans l'air rappelle aux mamans qu'il est temps de penser aux vêtements additionnels suivants. Tout d'abord, plusieurs robes en coton foncé . . . particulièrement pratique puisqu'on y voit moins les taches et les mauvais plis. Plusieurs tissus de coton sont même traités avec des finis défroissables ou rebelles aux taches, ce qui assure une plus longue durée au vêtement.

Ensuite, achetez un 'jumper' en velours côtelé de coton ou une jupe et une veste en velours côtelé; portés ensemble ou séparément, ils éviteront bien des dépenses. D'un autre côté, le velours côtelé étant solide et lavable, vous ne pourrez faire un meilleur choix pour votre enfant.

Troisièmement, choisissez deux ou trois blouses. Pour éviter la monotonie, prenez-en une en tricot de coton rayé, une autre en gai coton imprimé provincial et la dernière en broadcloth de coton uni.

Vers la mi-octobre, les quelque 700 hôtesses d'Air Canada revêtiront leur nouvel uniforme d'hiver. C'est la première fois depuis 1953 que l'uniforme des hôtesses est ainsi transformé et le sixième changement qu'il subit depuis les débuts de la ligne aérienne nationale. A gauche, l'élégance discrète de l'ensemble vert forêt, que le mannequin porte au banc d'essai des moteurs à réaction, contraste de façon frappante avec le premier uniforme (1938) d'une hôtesse photographiée près du train d'atterrissage d'un avion Lockheed 10A à 10 passagers.

Ne négligez pas les pellicules

Nombre de mes lectrices m'écrivent me demandant des renseignements sur les pellicules.

Eh bien, voici. Les pellicules, ces petites peaux blanches qui se détachent du cuir chevelu, n'aident certainement pas à l'apparence d'une belle chevelure. Ils peuvent être aussi très désagréables car ils produisent une certaine démangeaison du cuir chevelu. Ils peuvent aussi causer la perte des cheveux.

Les pellicules sont causés par des glandes qui sécrètent une quantité trop abondante d'huile sur le cuir chevelu. C'est pourquoi, vous gratter la tête, peut devenir une source d'infection.

Je le répète, les pellicules ne devraient pas être traitées comme une condition négligable. Si vous avez négligé votre diète en ces derniers temps, pensez-y.

Evitez la friture et les viandes grasses comme la bacon, le porc, aussi les fromages, crème, chocolat. Abstenez-vous des viandes assaisonnées et aussi du sel autant que possible.

Si votre condition n'est pas tellement avancée, vous pourrez vous débarrasser des pellicules en employant un bon "shampooing". Les cheveux devraient être lavés une fois la semaine, et dans les cas de cheveux gras, deux fois la semaine.

Il y a sur le marché bon nombre de crème et tonique qui peuvent réellement vous aider si vous vous donnez la peine de bien vous en servir.

Et si avec ces soins, vous n'arrivez pas à améliorer votre condition, je vous conseille fortement de consulter un dermatologiste. Car il faut se rappeler que plusieurs problèmes de la peau, paupières enflées, peuvent être causés par les pellicules.

Si vous désirez plus amples informations sur ce sujet, faites m'en la demande et je vous enverrai mon feuillet sur les cheveux. Vous pouvez aussi obtenir mes feuillets sur les yeux, le visage, la transpiration, le buste, l'enlèvement des poils follets, l'obésité, la maigreur, en envoyant un timbre de 5c. pour chaque feuillet.

NOUVELLE VARIANTE D'UN VIEUX DESSERT POPULAIRE

GRACIEUSETÉ DE CARNATION COMPANY LIMITED

Pour un dessert exquis qui couronne un repas d'automne, les économistes ménagères de la compagnie Carnation vous suggèrent la Tarte au sucre au cédrat. La garniture est riche, crémeuse et facile à préparer grâce à l'un de ses ingrédients, le lait évaporé, qui se mêle parfaitement aux autres aliments. Ce lait pratique est encore plus facile à employer qu'auparavant à cause de sa nouvelle boîte métallique que l'on peut maintenant ouvrir avec un ouvre-boîte pour breuvages. De plus, le lait évaporé est deux fois plus riche en vitamine D, en protides et en sels minéraux que le lait entier, et est désormais enrichi de vitamine C. Une délicieuse variante d'un vieux dessert populaire, la Tarte au sucre au cédrat est une pâtisserie fine et élégante bien que peu coûteuse.

TARTE AU SUCRE AU CÉDRAT
(TARTE DE 8 POUCES)

- 1-½ tasse de cassonade bien tassée
- 2 c. à soupe de farine
- 1 tasse de lait évaporé non dilué
- 1 oeuf, bien battu
- 1 c. à thé de zeste d'orange râpé
- 1 paquet (4 on) de zeste de cédrat confit, coupé en dés
- une abaisse de tarte de 8 pouces (pâte non cuite)

Mélanger la cassonade et la farine dans une casserole. Délayer peu à peu avec le lait évaporé, et cuire sur feu doux, sans cesser de remuer, jusqu'à ce que la cassonade soit dissoute, soit environ 5 minutes. Retirer du feu. Verser peu à peu sur l'oeuf en remuant constamment. Incorporer les zestes d'orange et de cédrat; verser dans l'abaisse. Cuire 10 minutes à four chaud (400°); réduire la température à 300° (four très doux) et cuire encore 40 minutes ou jusqu'à ce que la garniture au centre, soit prise. Laisser tiédir. Juste avant de servir, préparer une garniture fouettée, selon la recette suivante:

Garniture fouettée: Refroidir 2/3 de tasse de lait évaporé non dilué dans un bac du congélateur, jusqu'à formation de minces cristaux de glace sur la paroi du plat (environ 15 à 20 minutes). Fouetter en neige ferme (environ 1 minute). Ajouter 1 cuillerée à soupe de jus de citron et fouetter en neige très ferme (environ 2 minutes). Incorporer 1/3 de tasse de sucre et ½ cuillerée à thé de vanille. Déposer par cuillerées sur la tarte.

LA VISITE ROYALE

La Fédération des SSJB recommande: ... ni participation, ni manifestation!

"Depuis quelques temps déjà, plusieurs personnes nous ont exprimé leur étonnement de constater que la Fédération des Sociétés Saint - Jean - Baptiste du Québec n'avait pas renouvelé la position qu'elle a déjà adoptée concernant les fêtes du centenaire de la Confédération et la visite royale prévue pour octobre prochain," déclare le président provincial, M. Georges-Henri Fortin, dans un communiqué émis par le secrétariat.

"La Fédération a tenu à consulter son conseil général et ses 17 sociétés - membres avant de rendre publique une déclaration d'attitude" a-t-il précisé en ajoutant que "la très grande majorité des Sociétés diocésaines ou régionales ont approuvé le principe de la présente déclaration remise à la presse pour en informer le public québecois."

Les SSJB expriment d'abord leur regret de constater que les autorités n'ont pas entendu leur appel de mars dernier demandant de ne point participer au centenaire de la Conférence de Québec qui a préparé la constitution de 1867 dont les Canadiens français, en nombre de plus en plus considérable, sont mécontents. Dans le climat actuel du Québec, qui remet en cause le régime confédératif, il est regrettable que les dirigeants politiques aient maintenu leur projet d'une visite royale à Québec. Même si Sa Majesté s'était ravisée en décidant de ne point venir à Québec, elle n'en aurait subi aucune baisse de prestige. Au contraire, elle aurait démontré qu'elle comprend la situation en faisant preuve d'un sens politique averti qui sied aux chefs d'Etat.

En faisant abstraction de la personne royale - qui n'y est peut-être pour rien - tout en lui étant respectueux, la Fédération croit que la visite d'octobre, contrairement aux visites passées, a un caractère politique qu'il ne convient pas à la Couronne de sanctionner. En effet la tenue de la Reine a pour but de fêter une constitution que plusieurs groupements sociaux et politiques du Québec refusent ou dénoncent et qu'un grand nombre de Canadiens - français rejettent.

Les SSJB, pour leur part, ont déjà annoncé qu'elles n'admettaient pas le statu quo confédératif actuel et qu'elles désiraient une revision complète de la Constitution à la satisfaction de la Nation canadienne - française afin que celle-ci puisse travailler à son épanouissement, d'égale à égale, avec la nation anglo-canadienne, jouissant d'une parité de droits et de privilèges.

Or, les Sociétés nationales ont affirmé à quelques reprises qu'elles ne participeront à aucune des manifestations du centenaire de la Confédération tant que celle-ci n'aura pas été revisée selon cette condition. Comme cette revision n'est pas encore faite, elles maintiennent la même attitude et demandent à tous les Canadiens français et à toutes les Canadiennes françaises du Québec de S'ABSTENIR DE TOUTE PARTICIPATION, quelle qu'elle soit, aux cérémonies de la visite royale à Québec, les 10 et 11 octobre 1964.

La Fédération demande aussi à tous les groupements canadiens - français et à tous les individus, de ne pas organiser de manifestations — pour ou contre la visite royale — et surtout de s'abstenir de tout geste de violence qu'elle désapprouve à l'avance.

La Fédération souhaite que les Canadiens français, ces jours-là, donnent aux autorités le témoignage non - équivoque d'un profond mécontentement de la présente situation constitutionnelle en demeurant dans leurs foyers et en se refusant - malgré l'attrait des cérémonies royales - d'acclamer la reine ou de participer aux manifestations des 10 et 11 octobre, à Québec.

JEUNESSE OBLIGE reprend l'affiche du réseau français de télévision de Radio-Canada le lundi 28 septembre à 6 heures de l'après-midi. Jean-Pierre Ferland animera dorénavant cette émission hebdomadaire de variétés.
D'autre part, l'émission quotidienne de **JEUNESSE OBLIGE** reviendra à l'affiche à compter du 19 octobre

Vient de paraître

Le drapeau canadien

par Luc-André Biron

Luc-André Biron est archiviste, bibliothécaire et paléographe. Humaniste et nationaliste il a été préoccupé par le drapeau national depuis une quinzaine d'années. Il a acquis une compétence particulière dans le domaine de l'héraldique, compétence qui l'autorise aujourd'hui à publier un ouvrage sur "LE DRAPEAU CANADIEN". Dans ce passionnant volume qui vient de sortir des presses des Editions de l'Homme, conscient de l'importance de l'adoption prochaine d'un drapeau national par la Chambre des Communes, l'auteur s'efforce de retracer l'histoire des drapeaux, et, sous une forme concrète, illustrée d'exemples précis, établit à quelles conditions et à l'intérieur de limites notre pays peut se donner un drapeau national exclusif et distinctif. La suggestion que fait Luc-André Biron à la fin de son ouvrage est une trouvaille à tous les égards. Voici, à ce propos, ce qu'en dit la presse:

"L'idée et les arguments relatifs à ce projet de drapeau national, me semblent, aujourd'hui, les meilleures. J'espère que le projet sera adopté et bientôt."
(Hugh MacLennan, The Montreal Star)

"Il est, de beaucoup, le plus ingénieux qu'on ait suggéré, à ce jour, pour le Canada."
(Canada Month)

"Ce dessin répond entièrement à mes exigences. Il est net, éloquent, simple et unique."
(Paul Gladu, Le Petit-Journal)

"De tous les projets de drapeau que j'ai examinés ou dont on m'a parlé, il est le plus saisissant et, indubitablement, le plus Canadien, et cela de la façon la plus compréhensive."
(Robert Ayre, The Montreal Star)

"LE DRAPEAU CANADIEN", est un ouvrage abondamment illustré. Il est en vente partout à $1.00 l'exemplaire. On peut se le procurer à la Librairie Loisirs, 122 est rue Elm. Tél. 673-0700.

L'AMI DU PEUPLE

Fondé en 1942

Journal hebdomadaire publié et imprimé par
— Les Arts Graphiques Limitée —
122 rue Elm e. — Sudbury, Ontario

$3.00 par année

- Membre -
Association des Hebdomadaires de Langue Française du Canada - Central Press Canadian - Canadian Weekly Newspaper Association

Directrice
Mme Yvonne Lemieux

Rédacteur-en-chef
Germain C. Faucon

Le ministère des postes a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de 2e classe de la présente publication.

LE COUPÉ CALAIS 1965 DE CADILLAC

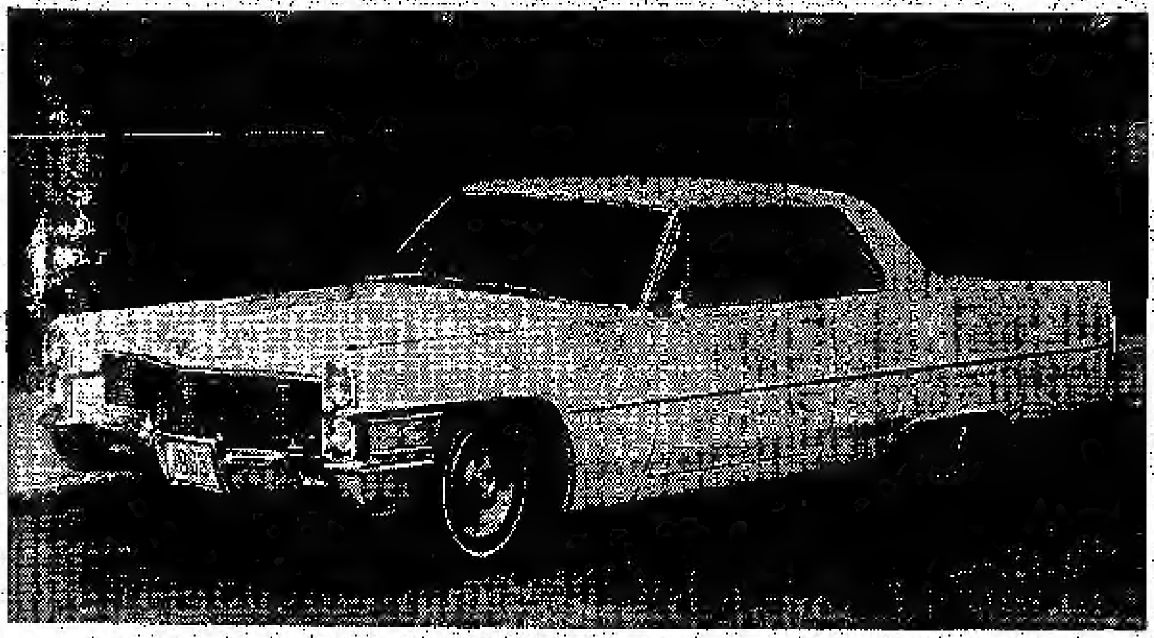

Les lignes de l'avant de cette Cadillac 1965 sont d'une élégance classique. La grille de radiateur, qui occupe tout l'espace séparant les phares jumelés et superposés, fait paraître le voiture encore plus large qu'elle ne l'est. Le coupé Calais a le nouveau toit Cadillac, aux lignes caractéristiques, et des glaces latérales courbes.

L'OLDSMOBILE STARFIRE 1965

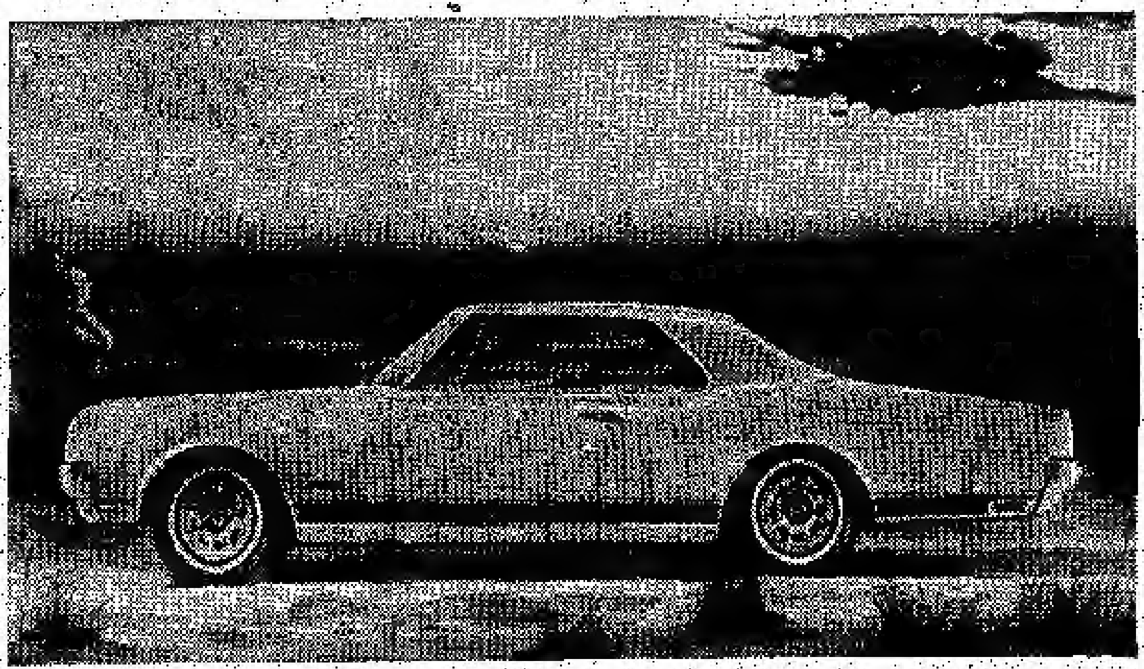

Les Oldsmobile 1965 de dimensions courantes présentent des carrosseries entièrement nouvelles, plus spacieuses, montées sur un nouveau châssis. Elles sont propulsées par un moteur de 425 po.cu. récemment mis au point. La nouvelle silhouette de la Starfire, comme celle de toutes les grandes Oldsmobile 1965, est caractérisée par un toit fuyant allant en s'amincissant. Elle se distingue des autres modèles aussi par la forme de l'avant et de l'arrière, ainsi que par ses moulures latérales qui se terminent par un orifice d'échappement. Les modèles F-85 comportent de nombreux changements pour 1965. Les lignes de la grille de radiateur, des phares, des pare-chocs avant et arrière, du capot et la silhouette de l'arrière ont été redessinées.

COUPÉ SPORT CUSTOM PARISIENNE 1965

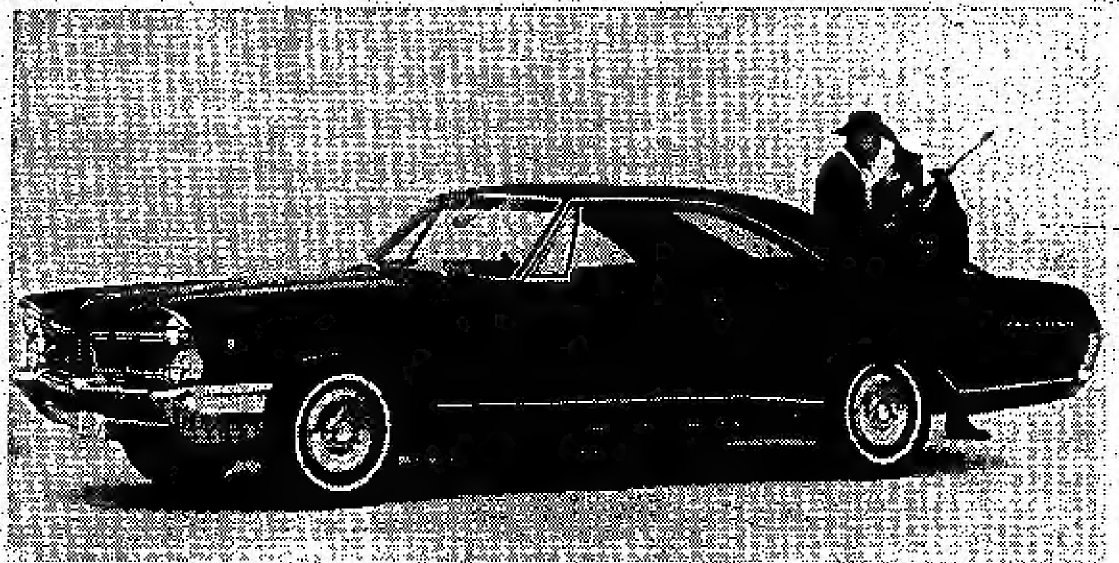

Toute nouvelle à l'extérieur, depuis les lignes massives de sa grille jumelée en passant par la forme cintrée de son toit, la Pontiac 65 offre sous sa carrosserie un nouveau cadre-châssis à voie élargie plus résistant et plus stable, qui lui donne une belle avance dans sa catégorie. L'élégance robuste de la grille montée en retrait et du nouveau pare-chocs enveloppant s'appuient sur un châssis cadre à poutre-caisson et une voie avant plus large de deux pouces à l'avant et plus de trois pouces à l'arrière. Le cadre à poutre-caisson est de construction nouvelle et la suspension entièrement à ressort à bondins. L'écartement plus grand des ressorts et des amortisseurs arrière donnent à la Pontiac '65 un roulement plus sûr et une maniabilité plus grande. Le nouveau pare-brise est plus grand et plus plat pour se fondre dans le toit de forme cintrée. Les nouveaux cache-noyeux et enjoliveurs de roues s'harmonisent aux contours de la carrosserie. Les nouvelles glaces latérales courbes donnent une ligne plus étroite au toit et ajoutent de l'espace à l'intérieur. Ci-haut, le coupé sport Custom Parisienne 1965 avec réservoir à essence muni d'un remplisseur dissimulé monté au centre. On peut se le procurer avec un toit sport en tissu. Les trois grandes séries Parisienne, Laurentian, et Strato-Chief offrent quatorze modèles.

Démission du directeur de la C.V.M. d'Ontario

TORONTO — M. John H. Campbell a démissionné du poste de directeur de la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario.

Il avait été suspendu il y a quelque temps par le procureur général de l'Ontario, M. Arthur Wishart, en attendant qu'une enquête détermine s'il était impliqué dans un conflit d'intérêt touchant des transactions d'actions de la Windfall Oil and Mines Ltd.

De son côté, M. Wishart a dit en annonçant la démission qu'il ne fera aucune déclaration tant que les deux enquêtes entreprises dans l'affaire Windfall ne seront pas terminées.

M. Wishart avait ordonné, le 18 juillet dernier, à la Commission des valeurs mobilières d'enquêter sur cette question de transactions. Le 25 août, M. Campbell était suspendu. Le 7 août, le premier ministre, M. John Robarts, avait annoncé qu'une commission royale enquêterait au sujet de la société Windfall et de six autres compagnies ayant des terrains dans la riche région minière de Timmins. La commission royale, composée d'un seul membre, n'a pas encore commencer à siéger.

Au moment de la suspension de M. Campbell, le procureur général avait déclaré que M. Campbell "avait peut-être été impliqué directement ou indirectement" dans des transactions intéressant la Windfall.

Les actions de cette société avaient grimpé de 56 cents à $5.60 au début de juillet pour redescendre ensuite à moins de $1 à la Bourse de Toronto.

Les "gros bingos" sont interdits dans l'archidiocèse de Toronto

La hiérarchie catholique de l'archidiocèse de Toronto a interdit la tenue des parties de bingo dotées de prix de haute valeur dans les lieux soumis à sa juridiction en vue de diminuer l'importance du jeu comme source de revenus.

Mgr Philip Pocock, archevêque coadjuteur de Toronto a "prohibé" les parties de bingo et autres jeux de hasard dotés de prix dont la valeur excède $1,000" dans les églises comprises dans les limites de l'archidiocèse de Toronto.

Dans une lettre pastorale adressée aux curés, Mgr Pocock précise qu'il n'est pas dans son intention d'interdire les bingos de moindre importance qui peuvent avoir une valeur sociale, mais qu'il tient à encourager les paroisses à devenir financièrement indépendantes des jeux de hasard.

Premiers timbres-postes de Noël au Canada

L'honorable John R. Nicholson, ministre des Postes, a annoncé que les premiers timbres spéciaux de Noël de toute l'histoire des Postes canadiennes seront mis en vente le 14 octobre. L'émission comprendra deux timbres identiques, un bleu de cinq cents et un rouge de trois cents.

Ces timbres, gravés en taille douce, représenteront, dans un paysage typiquement canadien, la marche vers l'étoile de Noël, d'une famille composée du père, de la mère et de deux enfants. Ce dessin veut traduire l'aspect religieux et familial de la fête de Noël dans une ambiance canadienne, et évoquer l'étude sur le rôle de la famille dans la vie canadienne contemporaine, tenue l'été dernier sous le haut patronage du gouverneur général et de Mme Vanier.

On a choisi la vignette actuelle, a dit le ministre des Postes, parmi des douzaines de dessins soumis par plusieurs artistes canadiens.

Bien que le Canada ait émis en 1898 un timbre portant les mots "Xmas" 1898", l'émission de 1964 est la première expressément destinée au courrier de Noël. La valeur de trois cents est le timbre normalement utilisé pour les cartes de Noël sous l'enveloppe non cachetée et le timbre de cinq cents correspond au port des lettres cachetées.

Un vin très apprécié . . .

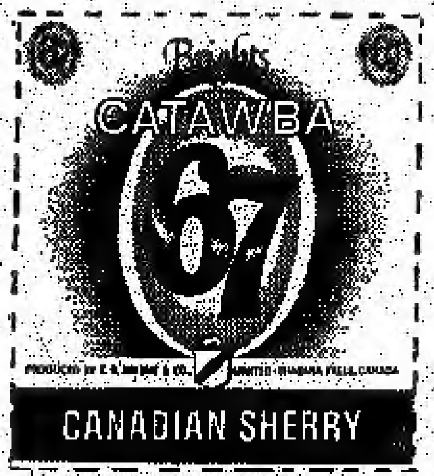

Téléphonez Brights pour livraison gratuite!

LE GIN
de KUYPER
EST LE COMPAGNON DE LA BONNE HUMEUR

BLENDED GIN—DISTILLÉ À MONTRÉAL
LA VRAIE SAVEUR DE HOLLANDE
John de Kuyper & Son

DEPUIS 1695

NOTICE

NOTICE is hereby given of the passing of by-law number 64-2 on the 8th day of September 1964 by the Board of the Combined Roman Catholic Separate Schools of Blezard, Hanmer and Rayside to borrow the sum of one hundred thousand dollars ($100,000.00) for the purpose of the construction and equipment of a new school. The payment of the said sum of one hundred thousand dollars ($100,000.00) and of the issue of debentures therefor authorized by the said by-law of the Board of Trustees of the said Separate School is secured by a charge upon the schoolhouse property and premises and on the real and personal property vested in the Board of Trustees of the said Separate School and upon all the Separate School rates of the said Board, to be hereafter imposed until the said debentures together with the interest thereon shall have been fully paid and satisfied. The said sum of one hundred thousand dollars ($100,000.00) and the debentures issued by the Board of Trustees of the said Separate School shall be payable as follows:

Principal payable in forty (40) semi-annual instalments on the first day of February and the first day of August in each of the years 1965 to 1984 both inclusive.

Interest payable in forty (40) semi-annual instalments on the first day of February and the first day of August in each of the years 1965 to 1984 both inclusive at the following rates:

5½% from 1965 to 1969 incl.
5¾% from 1970 to 1974 incl.
6% from 1975 to 1984 incl.

Neil Legault, CHAIRMAN
W. Lefebvre, SECRETARY-TREASURER

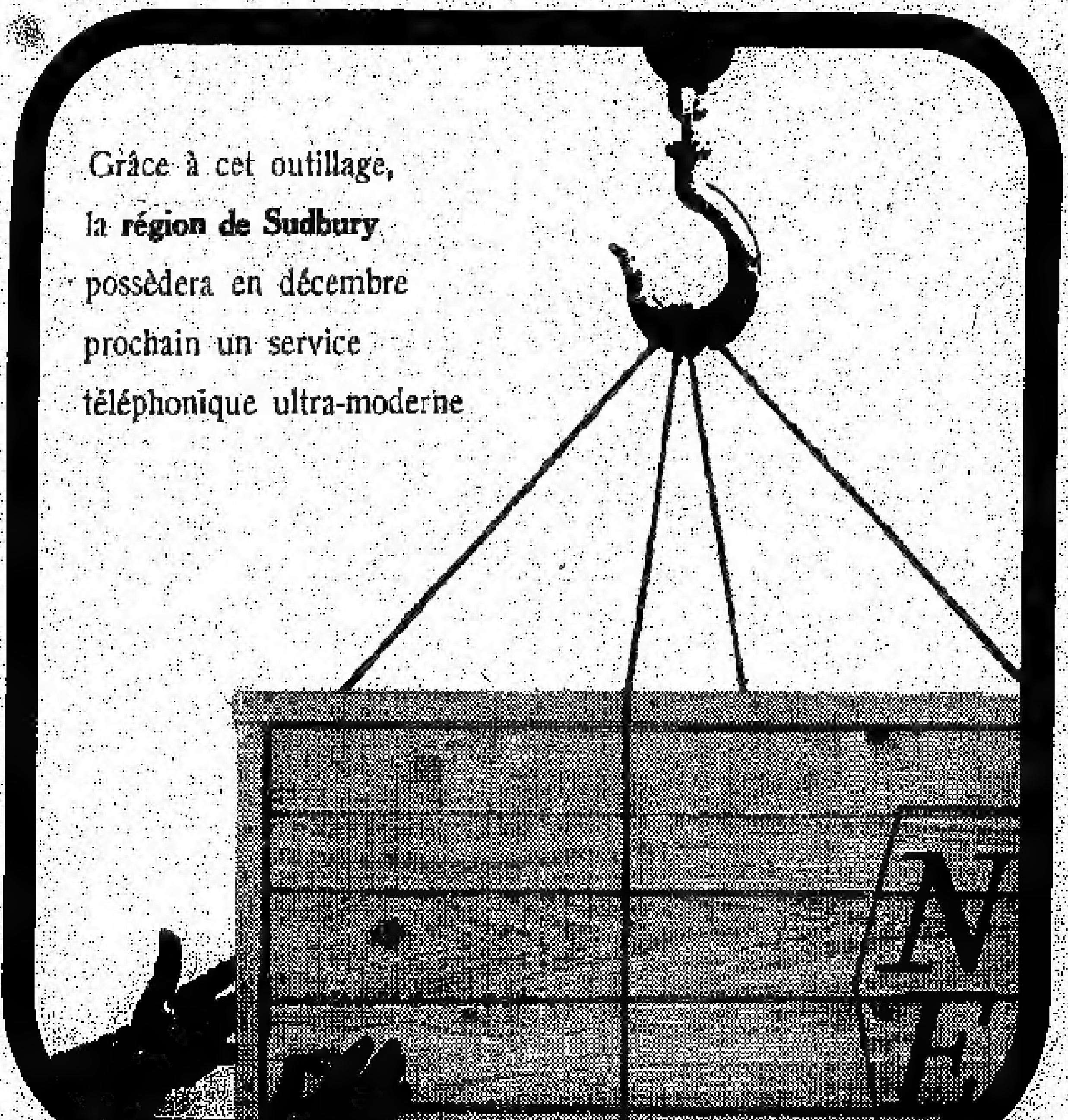

Vous savez qu'en décembre, la région de Sudbury possèdera un service de composition interurbaine directe ultra-moderne. Et vous pouvez voir que nous ne sommes pas en retard pour installer l'outillage qui vous permettra de composer vous - mêmes vos appels interurbains de numéro à numéro. C'est un progrès que vous apprécierez!

La composition interurbaine directe, est le système téléphonique moderne qui permet d'atteindre facilement un abonné lointain. Quelques tours du cadran vous suffisent pour faire sonner à l'autre bout du fil l'appareil même que vous avez choisi entre les 85,000,000 qui sont en service sur ce continent. Comme par magie . . .

Ce système est rapide: Avec la CID, il faut 20 secondes de moins pour obtenir une communication, que du temps où il fallait passer par la téléphoniste . . .

Ce système est moderne - la CID met votre région à la pointe du progrès dans le domaine des communications téléphoniques.

Nous espérons qu'il vous tarde autant de posséder ce service téléphonique vraiment à la page qu'à nous de vous le procurer!

BELL *Une compagnie canadienne appartenant à des Canadiens*

TOUT LE MONDE à Sudbury "achète canadien"

Prenez-en l'habitude

du 1er octobre au 10 octobre

LA SEMAINE DE LA CAMPAGNE POUR LE COMMERCE ONTARIEN